

# Champlor

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Matière première de l'industrie chimique oléo, matière première de production de biodiesel, production de biogaz.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Personne à contacter BIG

Fabricant Valtris Champlor  
Z.I. Baleycourt  
55100 VERDUN,  
France  
+33 (0) 3 29 83 32 00  
+33 (0) 3 29 86 18 15  
SDS.Champlor@Valtris.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence BIG: 0032 (0)14 58 45 45 (24 hour)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.

## Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
----------------------------------	--

**Contient** MÉTHANOL

<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.</p> <p>P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p>
--	---

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

<b>MÉTHANOL</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
Acute Tox. 3 - H301	
Acute Tox. 3 - H311	
Acute Tox. 3 - H331	
STOT SE 1 - H370	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Information générale** Aucun symptôme particulier connu.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

## Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

**Moyens d'extinction appropriés** Dioxyde de carbone ou poudre sèche.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. A jeter dans un récipient pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### MÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 260 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m<sup>3</sup>

## Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. (CEN EN166)

#### Protection des mains

Porter des gants de protection.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. (CEN EN340) Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

#### Mesures d'hygiène

Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Promptly remove any clothing that becomes wet or contaminated. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Marron foncé.
Odeur	gras doux
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	-9 °C°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	50°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.904 g/ml @ °C



## Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

ETA inhalation 17,24  
(poussières/brouillards mg/l)

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non classé Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Il n'existe aucune donnée montrant que cette substance peut induire une hypersensibilité respiratoire .

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune cancérogénicité chez l'homme attendue.

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non disponible. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 200 mg/kg/jour, , Souris

### Danger par aspiration

Danger par aspiration Non classé

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### General

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques La toxicité aquatique est improbable.

## Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

**Toxicité aiguë - microorganismes** La toxicité aquatique est improbable.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas considéré mobile.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Inconnu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Déchets appropriés pour l'incinération.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1993

**N° ONU (IMDG)** 1993

**N° ONU (ICAO)** 1993

**N° ONU (ADN)** 1993

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Contains: Methanol)

**Nom d'expédition (IMDG)** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Contains: Methanol)

**Nom d'expédition (ICAO)** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Contains: Methanol)

**Nom d'expédition (ADN)** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Contains: Methanol)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 3

**Code de classement ADR/RID** F1

**Classe IMDG** 3

## Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de consignes d'intervention d'urgence 3Y

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation** Workplace Exposure Limits EH40.  
CHIP for everyone HSG228.  
Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.  
Fiches de Données de Sécurité pour les substances et préparations.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)** Méthanol. Numéro d'entrée: 69

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** L Hadcroft

## Mixed Fatty Acid Distillate and Acid Oils

<b>Date de révision</b>	14/10/2020
<b>Révision</b>	4
<b>Remplace la date</b>	15/09/2020
<b>Numéro de FDS</b>	31168
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H331 Toxique par inhalation. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.